

AVIS PUBLIC

Est donné par la secrétaire-trésorière adjointe de la Ville de Macamic :

Lors d'une séance extraordinaire du conseil de la Ville de Macamic tenue le 9 décembre 2019, le conseil de cette municipalité a adopté le budget pour l'année 2020 de la Ville de Macamic.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2020

<u>REVENUS</u>	<u>2020</u>
Taxes	2 540 021 \$
Paiements tenant lieu de taxes	241 272
Autres revenus de sources locales	426 584
Transferts	691 694
Total des revenus	3 899 571 \$
 <u>DÉPENSES</u>	
Dépenses de fonctionnement	
Administration générale	747 513 \$
Sécurité publique	348 403
Transport	759 614
Hygiène du milieu	724 795
Santé et bien-être	12 500
Aménagement, urbanisme et développement	284 877
Loisirs et culture	610 379
Frais de financement	132 111
Total des dépenses de fonctionnement	3 620 192 \$
 <u>Autres activités financières</u>	
Remboursement en capital	221 184
Total des autres activités financières	221 184 \$
 <u>Affectations</u>	
Transfert aux activités d'investissement	58 195 \$
Total des affectations	58 195 \$
Total des dépenses	3 899 571 \$
Excédent net	0

Donné ce 10 décembre 2019



Joëlle Raïcourt
Secrétaire-trésorière adjointe